



Feuille de Match



# Championnat Départemental Vétérans par Équipe des Clubs - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque &amp; Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 3 pts / Triplette = 5 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division :

Groupe :

Date : 14-Août 2017

Lieu : TREGUIER

<b>A</b>	Equipe n° : 1	<b>A</b>
Club :	TREGUIER	

<b>B</b>	Equipe n° : 1	<b>B</b>
Club :	PLESLIN-TRICAVOU	

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
GENOY Patrick	02236016

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence

A Composition Équipe		A
NOM + Prénom	n° licence	*
TILLY André	02236062	1
LE BONNIEC Joseph	02236029	2
NICOL Régis	02236025	3
RENDAR François	02236060	4
COATANOAN Gilbert	02236081	5
POLLONI Alain	02217138	6
TROGOFF Armand	02236096	7
GENOY Patrick	02236016	8

B Composition Équipe		B
NOM + Prénom	n° licence	
CHOVET. Michel	3503989	
Le Heun. Henri	2243102	
ADEUR DAMIEL	2234353	
Le Clézio. Jackie	2243057	
Le Clerc. Jacques	2261013	
ORTIZ YACQUES	2261018	
LAGRAN GE PIERRE	3502014	

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

\* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 - michel.relo@orange.fr / Roland PYRON - 06 76 88 15 44 - pyron.roland@gmail.com

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS



**A** Club de : TREQUIER **A** **B** Club de : PLESTIN-TRIGAVOU **B**

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
1	LE BONNIEC Joseph	10	X-0	1	ORTIZ Jacques	13	X-2		
2	TILLY André	13	2-0	2	le clerc Jacques	6	0-X		
3	DEUDAL François	13	2-0	3	le clizio Jackie	1	0-X		
4	NICOL Régis	11	X-0	4	A DEUX DAMIEL	13	X-2		
5	TRIOJEFF Armand	13	2-0	5	le MEUR Henri	8	0-X		
6	POLLONI Alain	10	X-0	6	CHOUET Michel	13	X-2		
S/TOTAL PTS >				6	S/TOTAL PTS >				6

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
1	DEUDAL François	13	3-X	1	le clerc Jacques	7	0-X		
2	COATAVAUX Gilbert			2	le clizio Jackie				
3	TRIOJEFF Armand	7	X-0	3	le MEUR Henri	13	X-3		
4	POLLONI Alain			4	A DEUX DAMIEL				
5	LE BONNIEC Joseph	13	3-X	5	LA GRANGE Pierre	9	0-X		
6	NICOL Régis			6	CHOUET Michel				
Joueur remplacé n°1 :				Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :				Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :				Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >				6	S/TOTAL PTS >				3

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
1	COATAVAUX Gilbert	13	5-X	1	le MEUR Henri				
2	POLLONI Alain			2	le clerc Jacques	9	0-X		
3	NICOL Régis			3	A DEUX DAMIEL				
4	DEUDAL François	13	5-X	4	LA GRANGE Pierre	8	0-X		
5	LE BONNIEC Joseph			5	ORTIZ Jacques				
6	TRIOJEFF Armand			6	le clizio Jackie				
Joueur remplacé n°1 :				Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :				Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :				Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >				10	S/TOTAL PTS >				0

**A** Total Générale Équipe **A** PTS > 22 **A** **B** Total Générale Équipe **B** PTS > 9 **B**

Gagnante : Équipe 1 n° du club de TREQUIER  
 Perdante : Équipe 1 n° du club de PLESTIN-TRIGAVOU

Signature Capitaine Équipe **A** Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe **B**

Réserves :

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)  
 En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

**Le club recevant (ou le délégué s'il a été désigné) doit transmettre les résultats dès le soir des rencontres au référent CDC.**  
 Le club recevant doit transmettre (sms, mail ou poste) les feuilles de match dès le jour suivant les rencontres au référent CDC.  
 Référent CDC 22 : Étienne SYMONEAUX – 65 chemin de Landerval – 22700 PERROS GUIREC – etienne.symoneaux+pet@gmail.com